Speech by Ms Denise Houphouët-Boigny, Ambassador of Ivory Coast to UNESCO

Monsieur le Représentant de la Directrice Générale,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Délégués Permanents,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi de remercier leurs excellences, Messieurs Gunnard LUND, Ambassadeur du Royaume de Suède en France, et Anders AHNLID, Ambassadeur Délégué Permanent du Royaume de Suède à l'Unesco, et à travers eux, le Royaume de Suède de nous avoir associés à cette cérémonie de commémoration.

A travers ma personne, c'est la Côte d'Ivoire qui est honorée de prendre part à cet hommage à DAG HAMMARSKJÖLD, un homme épris de paix, 50 années après sa disparition tragique en 1961.

Je ne voudrais pas faire ici sa biographie, déjà bien connue, mais plutôt insister sur le fait que ce fut un visionnaire, qui a joué un rôle important dans le développement des activités de maintien de la paix de l'Organisation des Nations unies et, sur les conséquences de la vision qu'il a eue de cette Organisation, en lui permettant d'être un instrument proactif de la paix et de la sécurité internationale.

En effet, quand en 1956, lors de la crise du Canal de Suez, Dag HAMMARSKJÖLD imagine et obtient le déploiement da la première force onusienne de maintien de la paix, la Force d'Urgence des Nations Unies (FUNU), il n'envisageait peut-être pas un avenir à son idée audacieuse.

Celle-ci répondait à une nécessité immédiate, vu qu'aucune disposition n'était prévue dans ce sens. Il s'agissait d'une interposition entre les parties en conflit compte tenu de la paralysie du Conseil de Sécurité par les grandes puissances, dans un contexte de guerre froide. Le principal objectif de la force de maintien de la paix était de maintenir le cessez le feu et de mener des opérations de stabilisation de la paix sur le terrain, soutenant ainsi les efforts politiques, visant à résoudre les conflits de manière pacifique.

La présence de l'Organisation des Nations Unies en Côte d'ivoire depuis 2003, dont il est question dans mon propos, peut être considérée comme faisant partie de l'héritage de Dag HAMMARSKJÖLD.

Le 19 septembre 2002, la Côte d'Ivoire sombre dans une crise politicomilitaire suite à une tentative de coup d'état. Cette opération entraîne la partition de l'Etat en deux, entre le gouvernement au Sud et la rébellion au Nord. La Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) négocie et obtient un cessez-le-feu le 17 octobre 2002.

En raison de nombreuses violations de ce dernier, la CEDEAO et la France déploient des forces militaires pour faire respecter le cessez-le-feu et pour protéger les populations civiles.

Après les accords de Marcoussis, signés en Janvier 2003 et pour soutenir leur mise en œuvre, la résolution 1479 du 13 mai 2003 du Conseil de Sécurité met sur pied une Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI). Cette première force, déployée en Juin 2003, est une mission plus politique que militaire.

Cependant, en raison de la persistance de la dégradation du climat socio politique dans le pays et face à une menace de déstabilisation de toute la sous-région, le Conseil de Sécurité décide du renforcement de la présence des Nations Unies en Côte d'Ivoire en créant par la résolution 1528 du 27 février 2004, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Par cette résolution, il prie le Secrétaire Général de transférer l'autorité de la MINUCI et des forces de la CEDEAO à l'ONUCI. Les forces françaises par le même texte sont autorisées à soutenir l'ONUCI dont les missions sont les suivantes :

- observer le cessez-le-feu et les mouvements des groupes armés;
- désarmer, démobiliser, réinsérer et réinstaller les ex-combattants;
- appuyer la mise en oeuvre du processus de paix;
- assister le processus électoral;

- assister le pays dans les domaines juridiques et des Droits de l'Homme;
- informer;
- maintenir de l'ordre public.

Ainsi, la mission politique de départ, MINUCI, devient une opération de maintien de la paix (ONUCI), destinée à aider le pays à revenir à la paix.

Après la signature de l'accord de Ouagadougou, en mars 2007, l'Organisation des Nations Unies continue à jouer un rôle important dans le processus de paix en Côte d'ivoire, en appuyant la réalisation des principales tâches mentionnées dans cet accord, dont l'organisation des élections. Elle se voit ainsi chargée de : maintenir l'ordre pendant le scrutin, jouer le rôle d'observateur, certifier l'élection.

Après le Timor oriental, et le Népal, la certification du processus électoral par l'ONU en Côte d'Ivoire est la troisième dans le monde et la première en Afrique.

Suite aux élections, lors da crise postélectorale, le Conseil de Sécurité vote la résolution 1975 du 30 mars 2011 demandant entre autre à l'ONUCI de « protéger les civils menacés d'actes de violence physique imminente ».

La dernière résolution 2000 du 27 juillet 2011 du Conseil de Sécurité relative à la Côte d'ivoire, prolonge le mandat de l'ONUCI jusqu'en juillet 2012, en priant le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies d'assister les autorités ivoiriennes pour l'organisation des élections législatives et d'en certifier les résultats.

En conclusion, l'Organisation des Nation Unies a joué et continue de jouer un rôle majeur dans la résolution de la crise ivoirienne.

Il faut noter que, durant son mandat, l'ONUCI, Opération de Maintien de la Paix, encore présente en Côte d'Ivoire est à la fois :

- <u>Acteur militaire</u>: en veillant au respect du cessez-le feu et à la protection des populations civiles ;
- <u>Acteur politique</u>: en participant au rétablissement de l'autorité de l'Etat; au redéploiement de l'Administration sur toute l'étendue du territoire, à l'instauration d'un environnement politique apaisé, propice aux élections;

en veillant au bon déroulement du processus électoral et à la protection des Droits de l'Homme ;

• <u>Acteur économique et social</u> enfin, en faisant de l'assistance humanitaire et en aidant les populations à réaliser des opérations socio-économiques.

Je terminerai mon intervention en citant Dag HAMMARSKJÖLD, luimême, homme de devoir, mort tragiquement alors qu'il se déplaçait pour tenter de régler un conflit. Ces phrases, à mon sens, semblent avoir guidé sa vie.

La vie n'a de valeur que par son contenu-pour d'autres

Ma vie sans valeur pour les autres est pire que la mort. Donc-dans cette grande solitude-servir tout le monde.

Donc : combien grand, au-delà de toute compréhension, ce qu'on m'a donné, combien insignifiant tout ce que je « sacrifie » !

Mme Denise Houphouet-Boigny Ambassadeur, déléguée permanente de Côte d'Ivoire à l'Unesco